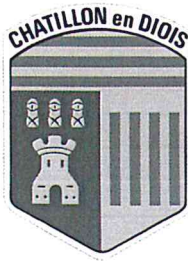


Compte rendu de la séance du CM du 26 juillet 2018

Secrétaire(s) de la séance: Florent MARCEL

Ordre du jour:



REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté – Egalité – Fraternité

ARRONDISSEMENT DE DIE

DRÔME

MAIRIE DE CHÂTILLON-EN-DIOIS

Châtillon-en-Diois, Le 27 Juillet 2018

Les comptes rendus du CM du 18 juin 2018 et 16 juillet 2018 sont approuvés à l'unanimité.

1. Suppression d'un poste à l'école

Le poste d'Hélène SAMUEL est supprimé.
Voté à l'unanimité.

2. Création d'un poste à l'école.

Le contrat d'Emi GARY arrivant à terme au 31 aout 2018, Il convient donc de créer un poste pour 30H/semaine d'agent technique échelle C en vue d'une future titularisation.
Adopté à l'unanimité. (C. PUECH n'ayant pas pris part au vote)

3. Projet Gare à Locomotive

Proposition de rachat par le Pharmacien pour déplacer la pharmacie pour un montant de 50000€

Débat et réactions.

Un tour de table est proposé.

Avis partagés concernant le prix d'achat proposé.

L'ensemble du conseil est plutôt favorable au projet qui permettrait la mise en valeur de ce bâtiment.

Voir également le prix du raccord réseau d'eau/égout.

4. Demande de subvention.

Yoga sur chaise demande une subvention. Cette dernière est refusée à l'unanimité car l'enveloppe allouée aux subventions est close.

Voté à l'unanimité.

5. Délibération CCD à valider.

Délibération arrêtant les modalités de la collaboration entre la CCD et les communes membres pour la finalisation, modification, révision ou mise en compatibilité des documents communaux PLU ou cartes communales.

Voté à l'unanimité.

6. Questions diverses :

Précision faite que l'office de tourisme de Die ne fait plus faire de visite du village de Châtillon-En-Diois.

Levée de Séance 22h45



Le Maire

Eric VANONI